



Ville de **MARLES-LES-MINES**
Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2025



L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Karine DERUELLE, Maire, en suite de convocation en date du 11 décembre 2025, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie, le 11 décembre 2025.

Étaient présents : Mme DERUELLE Karine, M. COUVILLERS Nicolas, Mme SZCZEPANIAK Caroline, M. WATTEL Jean-Marc, M. ZIOLKOWSKI Félix, Mme GOZET-KONIECZNY Annette, M. LAISNÉ Philippe, Mme LENTWOJT Suzanne, Mme LOUCHART-LUGEZ Christiane, Mme LERICHE-CRETON Martine, M. NOWACZYK Freddy, Mme SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, Mme CUISINIER-QUEVA Peggy, Mme ROUSSEL Ghislaine, M. LEKKI Christian.

Étaient absents représentés : M. BENS Frédéric (pouvoir donné à M. LAISNÉ Philippe).

Étaient absents non représentés : Mme COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, Mme BACHELET Véronique, M. POHIER Jean-Marie, M. BOBEK Bernard, M. MICHALSKI Richard, M. DANDRE Francis, Mme EDOUARD-NAGORNIEWICZ Angélique, Mme LIGNIER Irène, M. DECOURCELLE Jérémie, Mme DECOURCELLE Cindy, M. LEROY Jérôme, Mme VANNECKE Aurélie, M. FIBA Richard.

Soit : 15 présents, 14 absents (dont 1 pouvoir), soit 16 votants.

Formant la majorité des membres en exercice. Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Ghislaine ROUSSEL a été désignée par le Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2025 est adopté sans observation.

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17.12.25.23. DU 17 DECEMBRE 2025 PUBLIÉE LE 19 DECEMBRE 2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DSIL – CREATION DE VESTIAIRES AU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHETIQUE

Monsieur Jean-Marc WATTEL rappelle le cadre de l'appel à projets de l'exercice 2026 de la DSIL, et qu'il y a lieu de déposer la demande de subvention correspondante, de 119.535,00 € (Mise aux normes et sécurisation des équipements publics). Monsieur Jean-Marc WATTEL expose que la collectivité a décidé de procéder à la construction de vestiaires au terrain synthétique de football, rue de Cracovie.

Monsieur Jean-Marc WATTEL rappelle que les vestiaires actuellement utilisés sont ceux de la salle de sports Gentils, puisqu'il n'y en a pas au terrain synthétique.

Monsieur Jean-Marc WATTEL propose que le plan de financement prévisionnel correspondant à la demande de DSIL, soit établi comme suit :

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
Travaux	478.140,00 €	Etat DSIL Fédération Française du Football amateur Commune	119.535,00 € 15.000,00 € 343.605,00 €	25 % 3,14 % 71,86 %
Total des dépenses	478.140,00 €	Total des ressources	478.140,00 €	100 %

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT l'appel à projets commun pour la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'exercice 2026 ;

CONSIDERANT le budget de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Marc WATTEL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter l'attribution de la subvention DSIL comme présenté

et **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Le Maire, soussigné, certifie que la liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 17 décembre 2025 a été, le 19 décembre 2025, publiée sur le site internet de la commune et affichée à la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Karine DERUELLE



Marles-les-Mines, le 19 décembre 2025

Le Maire,
Karine DERUELLE